

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 51

Artikel: La "poubelle atmosphérique" : nous sommes tous coupables

Autor: Juillard, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La «poubelle atmosphérique»: nous sommes tous coupables

L'homme se préoccupe beaucoup de ce qu'il mange, mais peu de ce qu'il respire. Or, il respire en moyenne 16 kg. d'air par jour et la surface de contact et d'échange de ses poumons représente 155 000 m² par 1 m³ aspiré. Ce serait une magnifique plage de contamination offerte aux poussières, aux gaz et aux microbes, si la défense naturelle de l'homme, souvent appelée immunité, ne jouait un rôle prépondérant. Il a toujours existé une pollution naturelle de l'air, mais depuis un demi-siècle environ, vient s'ajouter une pollution « artificielle » composée de plus d'une centaine de polluants différents que l'on laisse aller souvent inconsciemment dans notre atmosphère devenue déversoir public.

Eh oui, mesdames, il s'agit là d'une poubelle qui s'accumule de plus en plus. Ce ne sont pas seulement les industriels qui sont fautifs, bien au contraire; nous les sommes tous, autant, vous et moi et nos familles. Saviez-vous qu'en hiver, 50 % des fumées proviennent de foyers domestiques et qu'en une journée de cette saison il se déverse de 600 à 700 tonnes de cendres dans l'atmosphère parisienne, ainsi que 1000 tonnes dans celle de Londres? De même, tout au cours de l'année, les voitures que nous conduisons déchargent constamment dans l'air que nous respirons un véritable cocktail de gaz nocifs composé notamment d'oxyde de carbone, d'hydrogène, de suie, de plomb (lorsque le carburant contient du tétraéthyle de plomb), de gaz aromatiques lourds, d'hydrocarbures imbrûlés et certains hydrocarbures comme le 3-4 benzopyrène, qui aurait un pouvoir cancérogène certain.

Plus d'ignorance et...

Nous péchons la plus souvent par ignorance; mais vous pouvez vous instruire sur ce sujet en lisant une fort intéressante brochure de l'O.M.S.* qui vient de paraître. Elle comporte bien sûr plusieurs chapitres techniques qui sont cependant relativement faciles à lire et indispensables à la compréhension de ce problème qui devient peu à peu celui du monde entier. Un problème qui attire depuis quelque temps déjà l'attention des spécialistes car il est très complexe. Complexe parce que la météorologie, c'est-à-dire les vents, les variations de pressions et de températures des couches atmosphériques de notre surface terrestre, de même que la configuration géophysique de cette surface, intervient pour créer, par exemple, le fameux «smog» (contraction de «fog» et de «smoke») de Los Angeles. Ces caractéristiques atmosphériques et géophysiques provoquent aussi parfois des inversions de températures, telles celles de la Meuse (1930), Donovan (1948) et Londres (1952), où il y eut des morts par suite d'un air devenu irrespirable et dangereux, causant une irritation chimique des yeux, du nez et de la gorge, accompagnée de toux, d'enrouements et parfois de nausées et de vomissements résultant de troubles de l'appareil respiratoire.

Heureusement, de telles catastrophes ne sont pas courantes, mais elles ont démontré la nécessité de surveiller la pollution de l'air. Comme cette pollution ne connaît pas de frontières, les spécialistes vont et doivent s'entendre pour utiliser les mêmes moyens de mesure afin de confronter ceux-ci pour mieux apprendre à connaître certains phénomènes encore aujourd'hui très mal compris. Le problème des «zones» est d'ores et déjà étudié afin de répartir les usines productrices de pollution et les foyers domestiques en fonction des terrains et des conditions météorologiques. En attendant, si nos foyers brûlent du charbon ou du mazout, évitons de consommer des bouilles grasses, des charbons bitumeux ou des anthracites renfermant beaucoup de produits volatiles, ou encore les mazouts du Moyen-Orient qui produisent tous, par combustion, une large part de l'anhydride sulfureux fort nocif de l'air pollué. Evitons aussi, en partant au travail ou aux emplettes, de

laisser le starter de notre voiture froide trop longtemps ouvert; un mélange trop riche de carburant est une source d'innombrables particules polluantes non brûlées par notre moteur. De même, des démarrages «sur les chapeaux de roues», si grisants soient-ils, déversent aussi ces mêmes particules et souillent l'air ambiant.

...un petit effort

Même si de tels efforts semblent bien peu de chose, ils valent la peine, à mon avis, d'être entrepris et tous les jours. Nous contribuerons ainsi à enrayer en partie cette pollution qui a augmenté avec notre siècle de technique, mais qui, en fait, a toujours existé puisque la nature charrie volontiers des oxydes d'azote formés par les décharges électriques au cours des orages, du gaz sulfureux, de l'acide fluorhydrique et de l'acide chlorhydrique émis lors des phénomènes volcaniques, de l'acide sulfhydrique provenant des dégagements de gaz naturels, des volcans ou de l'action de certaines bactéries, de l'ozone (qui peut être fort irritant pour la gorge) résultant d'une action photochimique déclenchée par la lumière solaire ou par les décharges électriques, etc.

Quant aux poussières et aérosols atmosphériques d'origine naturelle, il y a des particules salines provenant de la mer, des particules de terre et de végétation aéroportées, des poussières d'origine météorologique et des spores bactériennes ainsi que du pollen. Ce qui prouve que «naturelle» ou «artificielle», la poubelle atmosphérique doit être surveillée de près.

ASF

Jacqueline Juillard
ingénieur EPUL-SIA

* «La pollution de l'air», monographie n° 46, Medizinischer Verlag Hans Huber, Marktgasse 9, Berne. OMS 1963.

XXXVIe Journée des femmes vaudoises

Ce 11 mars fut, pour les femmes vaudoises, une magnifique journée, bien remplie, parfaitement organisée.

M. Jean Rochat, directeur de la Caisse cantonale de compensation, y évoqua les chemins du progrès social. Après avoir énuméré les différentes étapes qui ont été franchies dans le passé, il fit le point du présent, en mentionnant et commentant nos principales assurances. Il se tourna ensuite vers l'avenir en parlant d'un projet de complément de l'AVS et d'une assurance généralisée pour les personnes de plus de 60 ans.

Directrice de la Société vaudoise de patronage, Mlle Demierre sut émouvoir son auditoire en parlant avec beaucoup de cœur des problèmes que posent à chacun et à la société les condamnés avec sursis et les détenus libérés. Pour que l'aide qu'on veut apporter à ces hommes et à ces femmes soit couronnée de succès, il faut d'abord les comprendre et obtenir leur confiance et leur collaboration.

AU TANGANYIKA

La vie familiale face aux conditions de vie actuelles

Une enquête effectuée par la Fédération internationale de l'enseignement ménager nous donne les intéressants renseignements ci-dessous:

a) Généralités

1. Le nombre moyen d'enfants par foyer africain était de 3,3 d'après le recensement de 1957.

2. a) La scolarité n'est actuellement pas obligatoire.

b) Des frais de scolarité sont payés, mais l'enseignement secondaire est gratuit depuis 1964.

c) Les frais de scolarité actuels sont les suivants:

Ecoles primaires (niveau élémentaire)

Classes I-IV 10 shillings par an

Ecoles primaires (niveau supérieur)

pour demi-pensionnaires 90 shillings par an

Ecoles primaires (niveau supérieur)

pour internes 250 shillings par an

Ecoles secondaires pour externes 480 shillings par an

Ecoles secondaires pour internes 960 shillings par an

(Ces deux derniers types d'écoles sont maintenant gratuits).

3. Le nombre de femmes qui travaillent hors de leur foyer est très faible. Il ne s'élève probablement pas au-delà de 25 000 ou 30 000 en tout.

4. Les femmes qui continuent à travailler après le mariage sont généralement celles qui ont reçu une formation professionnelle, telles que les professeurs, les infirmières, les dactylos, etc.

Ces femmes trouvent très facilement à se faire aider chez elles, si bien que celles qui deviennent mères ne sont généralement pas surmenées.

Celles qui ne travaillent pas au dehors s'occupent en général de leur famille sans aucune aide domestique. Il ne leur serait cependant pas difficile d'en obtenir si elles le désiraient.

5. a) Le gouvernement tient beaucoup à ce que nombreuses soient les femmes ayant un métier (professeurs, infirmières, dactylos, etc.) qui continuent à travailler après leur mariage.

b) L'Etat a toujours apprécié la valeur de la femme au foyer expérimentée, c'est pourquoi les matières d'enseignement ménager ont joué et continuent à jouer un si grand rôle dans le programme des Ecoles primaires de filles (niveau supérieur). C'est également une matière obligatoire dans les classes 1 et 2 de toutes les écoles secondaires de filles.

b) Utilisation des loisirs

Ces questions ne peuvent s'appliquer au Tanganyika pour le moment. Un effort est fait pour encourager tous les citoyens à utiliser une partie de leurs loisirs à des travaux volontaires, tels que la construction de centres communautaires, de routes, etc.

Un grand nombre de gens passent leurs loisirs à améliorer leur niveau d'instruction ou à aider les autres dans des cours de lecture pour adultes.

c) Services communautaires

1. Il n'existe pas de services communautaires ainsi qu'on l'entend en Europe.

Des soins médicaux peuvent être donnés dans les hôpitaux d'Etat et de la Mission.

2. La disponibilité de marchandises importées a modifié dans une certaine mesure la qualité de l'ameublement et de l'équipement ménager. Dans certains cas, la connaissance de l'utilisation rationnelle de cet équipement est restée; ainsi les marchandises sont apparues dans les boutiques, mais les acheteurs n'en comprennent pas l'usage propre. Ce cas s'est produit pour un équipement de cuisine en plastique.

3. La transformation d'une communauté entièrement rurale en une communauté partiellement urbaine a entraîné les difficultés habituelles. Les familles dont les jeunes membres sont partis travailler en ville, sont de plus en plus nombreuses et au bout d'un certain temps, des villages sont peuplés de gens âgés. Ainsi la vie normale du village peut en souffrir.

d) Problèmes d'éducation

1. a) et b) Des cours de développement de la communauté pourraient aux besoins de l'éducation des mères de famille et parfois aussi des pères.

c) Il n'existe pas de disposition particulière à ce sujet.

2. La préparation à la vie familiale est une partie importante de l'éducation donnée aux écoliers. Presque rien n'est fait à ce sujet dans les écoles de garçons.

3. Il n'existe pas actuellement de problèmes sociaux concernant l'adolescence.

4. Il n'a pas été créé d'organisations dans le but spécifique de conseiller les familles. Les conseils sur la planification familiale sont du ressort du Ministère de la santé. Toutes les organisations religieuses, pour peu qu'on les contacte, seraient susceptibles de fournir des conseils généraux aux familles et, dans certains cas, une aide matérielle.

5. On pourrait souhaiter l'extension aux écoles de garçons de l'éducation au point de vue nutrition.

S'abonner à

FEMMES SUISSES

est une bonne affaire!

Fr. 7.— par an. Chèques postaux 12-11791

Ty. Phoo TEA
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE

L'ergothérapiepeute

L'ergothérapie est une méthode médicale de traitement par le travail, selon des techniques adaptées aux déficiences physiques ou mentales des malades (handicapés paraplégiques, infirmes moteurs cérébraux, etc.) C'est une profession toute neuve et typiquement féminine.

APTITUDES REQUISES

Personnalité équilibrée, maturité d'esprit, don de sympathie, désir d'aider les malades et les handicapés dans le cadre de leur traitement médical, qualités de dévouement, de patience, de fermeté et d'initiative, intelligence, discipline personnelle, ingéniosité, imagination, habileté manuelle, goût et capacités techniques. Mais cette profession n'est pas à conseiller aux personnes qui ne s'intéresseraient qu'aux pures spéculations artistiques, les points capitaux de la vocation qu'elle exige étant avant tout d'ordre médical, psychologique et social.

Formation préalable: Avoir accompli un cycle scolaire minimum de 11 à 12 ans, ou une scolarité complétée par un apprentissage ou par des études d'une durée équivalente. Stage pratique de trois mois dans un établissement hospitalier.

Ecoles:

Ecole d'ergothérapeutes de Zurich.
Ecole d'ergothérapeutes de Lausanne (inscriptions à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques).

ÉTUDES

Age d'admission: de 20 à 35 ans (dérégations réservées).

Durée: 3 ans (18 mois de cours théoriques et de techniques thérapeutiques, 13 mois de stages pratiques, vacances, Examen final).

PROGRAMME:

Cours de base: anatomie, physiologie, psychologie, pathologie générale, psychopathologie, questions sociales.

Cours spéciaux: application de l'ergothérapie aux différentes maladies. Méthodes de l'ergothérapie. Méthodes de travail en groupes.

Techniques thérapeutiques: papier, bois, textile, métal, vannerie, modelage, tissage.

Techniques d'expression: chant, jeux, art dramatique, organisation de fêtes, etc.

Frais de scolarité: Fr. 2000.—

Frais de matériel: Fr. 600.— env. pour la durée des études.

Diplôme: Après examen final, diplôme reconnu par l'Association suisse des ergothérapeutes et par la Fédération mondiale des ergothérapeutes.

Début des cours: 1er septembre 1965.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande: toujours en augmentation, et croissant avec les suites de guerre, de poliomyélite, des accidents de la route et de la longévité humaine, le nombre des handicapés et des vieillards n'étant pas en diminution, au contraire.

Perspectives d'avenir:

L'ergothérapeute a un champ d'activité très vaste. Elle peut obtenir un poste en milieu d'hôpital, dans des services de malades nécessitant une rééducation musculaire (rhumatologie, orthopédie, infirmes moteurs-cérébraux), ainsi que dans des services psychiatriques, dans des foyers pour débilés mentaux, dans des homes de vieillards, auprès de malades chroniques à domicile, etc. Elle peut aussi diriger un service ou établissement spécialisé, ou former d'autres ergothérapeutes.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Horaire: en principe, huit heures par jour, mais cela dépend aussi des établissements où l'ergothérapeute est engagée (home, école ou hôpital).

Congés: dépend des employeurs. En principe, 4 semaines de vacances annuelles (bien qu'à Berne, par exemple, il y en ait moins).

Salaires: à partir d'une base de Fr. 900.— par mois, proposé par l'Association suisse des ergothérapeutes.

